Syndicat Mixte
Yonne Médian

# Marché 2026-17

# Accord-cadre à bon de commande pour des travaux d'aménagement et de restauration des berges, ainsi que la gestion du ruissellement et de l'érosion des sols, sur le territoire du Syndicat Mixte Yonne Médian

## FICHIER QUESTIONS-REPONSES N°1

**Date et heure limites de remise des offres :**
**15 septembre 2026 à 12h00**

**Question n°1 :**
*Lot 3 : le CCTP indique une plantation linéaire sur 2 m de large avec géotextile, alors que les exemples de prix annexés au BPU mentionnent 3 m. Quelle largeur retenir pour nos prix unitaires ?*

**Réponse n°1 :**
La largeur à retenir est celle inscrite au CCTP soit 2m. Une nouvelle version du BPU actualisée et corrigée est disponible.

**Question n°2 :**
*Lot 3 : pouvez-vous indiquer un ordre de grandeur du linéaire de plantation envisagé par an ? Les plants à racines nues se réservant dès l'automne, cela conditionne notre approvisionnement.*

**Réponse n°2 :**
Nous n'avons pas d'ordre de grandeur du linéaire de plantation à l'année. Cela dépend beaucoup de la volonté et de l'acceptabilité des propriétaires chez qui nous travaillons.
Pour le moment en 2026, nous avons environ 1200m de plantation. Il est possible que ce chiffre soit ajusté.

**Question n°3 :**
*Lot 3, art. 4.3.2.1 du CCTP : l'abattage sélectif d'arbres morts sur pied impose-t-il un accès en hauteur (travail sur cordes ou nacelle), ou une intervention depuis le sol est-elle suffisante ?*

**Réponse n°3 :**
Cela se fait au cas par cas en fonction des sujets à abattre. Cependant, il est en général suffisant de réaliser l'intervention depuis le sol, tout en assurant une bonne sécurité des agents.

**Question n°4 :**
*Lot 3 : les montants minimums de 10 000 € HT et maximum de 100 000 € HT fixés à l'acte d'engagement s'entendent-ils par année, ou pour la totalité des 4 ans de l'accord-cadre ?*

**Réponse n°4 :**
L'acte d'engagement mentionne les montants maximums et minimums pour les 4 années. Il ne s'agit donc pas de montants minimums et maximums annuels.
L'acte d'engagement a été modifié afin d'expliciter cela.